



Deutsche Version

# Arsia Infos

Nr. 252  
Mai  
2026



MENSUEL DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE DE SANTÉ ET D'IDENTIFICATION ANIMALES



## DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE

### Saison 2, épisode 1: "le mois de tous les dangers ..."

Si la DNC semble sous contrôle, force est de constater que la lutte n'est pas totalement finie et que la maladie n'a pas encore été éradiquée en Europe!

En effet, en avril, 3 nouveaux foyers de DNC ont été détectés en Sardaigne ; le dernier cas datait de novembre 2025.

Malgré la campagne de vaccination, des animaux infectés asymptomatiques ont probablement persisté durant la période hivernale laquelle correspondant à une baisse de l'activité des vecteurs. La remontée des températures et la reprise de cette activité augmentent le risque de résurgence de la maladie dans les zones où le virus a circulé en 2025. Par ailleurs, l'assouplissement progressif des mesures de restriction de mouvements dans les zones précédemment touchées, combiné à la recrudescence des infections, augmente de facto le risque de propagation du virus au sein mais aussi, en dehors des zones précédemment touchées.

Les prochaines semaines où la reprise de l'activité des vecteurs se combine à un risque de circulation virale "à bas bruit", c'est à dire en l'absence de foyers officiellement détectés, font véritablement de ce mois de mai "le mois de tous les dangers" en matière de risque de propagation de la DNC à des zones non touchées, comme la Belgique.

Chaleur + réveil des insectes + levée progressive des mesures = DANGER

De nouveaux foyers en Sardaigne

L'ARSIA relance son appel à la plus grande vigilance lors des importations!

Pour rappel, le risque d'introduction de la DNC en Belgique est **EXCLUSIVEMENT** lié à l'importation d'animaux vivants en provenance de régions "proches" de zones précédemment infectées. C'est pour-

quoi les autorités et l'ARSIA DÉCONSEILLENT vivement aux opérateurs d'importer des bovins en provenance des pays actuellement ou récemment touchés par la DNC! Soit la France, l'Italie et l'Espagne, à ce jour.

Le cadre législatif censé imposer la mise en quarantaine et le dépistage systématique des animaux importés de zones à risque pour la DNC est plus que jamais nécessaire mais se fait malheureusement toujours attendre ...

En attendant, l'ARSIA recommande à toute personne qui réaliserait des importations de bovins en provenance de pays à risque de réaliser les tests à l'importation tels que décrits dans notre "dossier DNC" disponible sur notre site.

N'hésitez pas à reVISIONNER la vidéo de notre webinaire "Comprendre la DNC ... pour mieux l'éviter", également disponible sur notre site.

ASSEMBLEE GENERALE

# MALADIES EMERGENTES

## DE LA VIGILANCE À L'ACTION

### 24 JUIN

10H45

SIEGE DE L'ARSIA  
ALLEE DES ARTISANS 2  
CINEY

INFOS & INSCRIPTIONS  
SUR ARSIA.BE

## LES PREMIERS SIGNES NE SONT JAMAIS ANODINS!

## PATHOLOGIE

# LA KÉRATOCONJONCTIVITE BOVINE, AFFECTION OCULAIRE FRÉQUENTE EN PÉRIODE ESTIVALE

## L'AUTOVACCIN, UNE DES SOLUTIONS



**La kératoconjunctivite infectieuse bovine est une maladie oculaire contagieuse entraînant douleur et pertes économiques. Aperçu de la maladie et des solutions thérapeutiques.**

Cette pathologie de l'œil présente une nette saisonnalité, avec une incidence maximale en été et au début de l'automne, période où les mouches sont les plus nombreuses et jouent un rôle majeur comme vecteurs mécaniques du germe responsable *Moraxella bovis*.

### Agent pathogène et importance clinique

*Moraxella bovis* est la bactérie responsable de cette affection oculaire. Hautement contagieuse, elle représente une pathologie majeure en élevage bovin, en particulier chez les veaux et génisses au pâturage. Elle entraîne douleur, inconfort, baisse de l'alimentation et de la croissance et pertes économiques importantes liées à la diminution des performances zootechniques, aux coûts de traitements et parfois à la réforme anticipée.

La contamination est favorisée par la présence de vecteurs mécaniques (mouches, poussière, vent, ...). D'autres facteurs peuvent y participer, tels les ultraviolets, la densité animale ou encore des co-infections avec *Mycoplasma bovis*. Certaines souches de *Moraxella bovis* sont particulièrement virulentes et produisent des toxines.

### Signes d'alerte

Le bovin atteint présente un larmolement, supporte mal la lumière. L'examen de son œil révèle une ulcération centrale de la cornée, évoluant vers une opacité blanchâtre, pouvant aller jusqu'à sa perforation. La cornée étant extrêmement sensible, c'est donc très douloureux pour l'animal. Une autre spécificité de la maladie est sa capacité à s'étendre rapidement à d'autres animaux, constituant un véritable foyer.

Appelé par l'éleveur, le vétérinaire réalisera un prélèvement par écouvillon au niveau de l'œil. Le laboratoire le mettra en culture afin d'isoler, le cas échéant, le germe *Moraxella bovis*, diagnostic nécessaire car d'autres bactéries opportunistes peuvent coloniser l'œil atteint. Notons également que la lésion peut aussi relever d'un traumatisme mécanique ou de la présence d'un corps étranger...

### Gestion et traitement

Les traitements classiques associent antibiothérapie locale ou générale et anti-inflammatoires pour soulager la douleur de l'animal. Des mesures sanitaires compléteront utilement le traitement: lutte contre les mouches, réduction de la poussière, isolement des animaux atteints. Cependant, la récurrence et la variabilité des souches bactériennes compliquent le contrôle uniquement par antibiothérapie.

### Conforter la lutte contre la maladie grâce aux autovaccins

L'ARSIA, via sa filiale Civasel, propose des autovaccins élaborés à partir des souches de *Moraxella bovis* isolées directement dans le troupeau concerné. Après préparation selon un procédé réglementé, ils sont administrés uniquement au cheptel dont est issu le pathogène, afin d'induire une immunité spécifique contre la souche locale. Leur efficacité dépend du respect strict du protocole: primovaccination à 2 mois d'intervalle, suivie de rappels.

Les atouts des autovaccins sont nombreux: adaptation à la diversité antigénique des souches présentes dans l'élevage, réduction du recours

systématique aux antibiotiques, diminution de l'incidence et de la gravité des cas cliniques, amélioration du bien-être animal et limitation des pertes économiques.

Comme pour toute autovaccination, leur efficacité repose aussi sur les conditions d'élevage: hygiène, lutte contre les vecteurs, gestion du pâturage, mais également sur la nécessité de respecter scrupuleusement les protocoles d'utilisation.

### En bref

La kératoconjunctivite infectieuse bovine due à *Moraxella bovis* est une maladie d'importance majeure en élevage. Un diagnostic précis, basé sur l'isolement bactérien, est indispensable pour mettre en place une stratégie de contrôle adaptée. Les autovaccins proposés par l'ARSIA (Civasel) constituent une alternative pertinente, notamment dans les troupeaux confrontés à des souches locales récurrentes. Leur utilisation, associée à une gestion raisonnée des antibiotiques et à des mesures sanitaires rigoureuses, permet d'améliorer la santé oculaire et la productivité du cheptel.

**Pour plus d'infos, contactez l'ARSIA :**

- 083/23 05 15
- [autovaccin@arsia.be](mailto:autovaccin@arsia.be)

## L'ARSIA RECHERCHE DES DÉLÉGUÉS

**À l'occasion de notre AG du 24 juin, nous lançons un appel aux éleveuses et éleveurs qui souhaitent s'impliquer davantage dans la vie de l'ARSIA. Nous recherchons des délégués pour faire le lien entre le terrain et l'association, et relayer les réalités et attentes du secteur.**

### POSTES À POURVOIR

#### QUEST (Province du Hainaut)

- Arrond. **Ath** – secteur bovin: 1 poste
- Arrond. **Charleroi** – secteur bovin: 3 postes
- Arrond. **Soignies** – secteur bovin: 1 poste
- Arrond. **Thuin** – secteur bovin: 5 postes
- Prov. **Hainaut** – secteur OCC: 2 postes
- Prov. **Hainaut** – secteur Porc: 1 poste

#### CENTRE (Provinces de Brabant et Namur)

- Arrond. **Dinant** – secteur bovin: 6 postes
- Arrond. **Nivelles** – secteur bovin: 1 poste
- Arrond. **Philippeville** – secteur bovin: 3 postes

#### EST (Province de Liège)

- Arrond. **Huy** – secteur bovin: 1 poste
- Arrond. **Liège** – secteur bovin: 3 postes
- Arrond. **Verviers** – secteur bovin: 3 postes FR
- Prov. **Liège** – secteur OCC: 1 poste
- Prov. **Liège** – secteur Porc: 1 poste

#### SUD (Province de Luxembourg)

- Arrond. **Arlon** – secteur bovin: 1 poste
- Arrond. **Bastogne** – secteur bovin: 4 postes
- Arrond. **Marche-en-F.** – secteur bovin: 2 postes
- Arrond. **Neufchâteau** – secteur bovin: 3 postes
- Arrond. **Virton** – secteur bovin: 1 poste
- Prov. **Luxembourg** – secteur porcs: 3 postes
- Prov. **Luxembourg** – secteur volailles: 1 poste

**INTÉRESSÉ.E ?** Contactez-nous à l'adresse [claudine.poncin@arsia.be](mailto:claudine.poncin@arsia.be)

BON À SAVOIR

# LA FICHE SPOT UN OUTIL RENFORCÉ POUR SUIVRE LA MORTALITÉ DE VOTRE TROUPEAU



Récemment optimisée, ne manquez pas de (re)découvrir votre fiche SPOT sur CERISE.

Créée en 2017, la fiche SPOT (Synthèse Personnalisée des Observations de votre Troupeau) s'est révélée être un outil clé pour les éleveurs et les vétérinaires wallons.

Sa finalité pratique? Objectiver la santé globale de votre troupeau grâce à des indicateurs clairs et concrets et, sur leur base, et au besoin, nourrir la réflexion sur la mise en place de mesures préventives et/ou curatives. Que ce soit pour identifier une mortalité élevée chez les jeunes veaux ou une augmentation de l'intervalle vêlage-vêlage, la fiche SPOT offre une base de discussion solide entre l'éleveur et son vétérinaire.

## Une version améliorée pour plus de précision

Ces trois dernières années, dans le cadre d'études d'évaluation de la mortalité des cheptels en Wallonie, deux éléments clés de la fiche SPOT ont été repensés en profondeur.

### 1. Les catégories d'âge

L'analyse des taux de mortalité moyens par semaine de vie en Wallonie a révélé une forte variabilité selon l'âge des animaux. Pour plus de cohérence, de nouvelles catégories d'âge ont été définies, en tenant compte :

- de l'importance relative du taux de mortalité à chaque stade de vie,
- des conditions d'élevage habituellement observées en ferme.

Les nouvelles catégories sont: J0 - J7/J8 - J30/M1 - 3/M3 - 8/M8 - 12/M12 - 24/M24+

### 2. La méthode de calcul des taux de mortalité

En ferme, la gestion dynamique du troupeau (achats, réformes, ...) peut fausser les résultats. La nouvelle méthode intègre ces paramètres pour un calcul plus précis et représentatif.

#### Le calcul est le suivant:

Taux de mortalité [catégorie d'âge] = Nombre

## Que contient la fiche SPOT?

DONNÉES ANALYSÉES	PRÉSENTATION
Inventaire	Tableaux par classes d'âge et spéculation
Taux de mortalité	Mortalités annuelles (hors avortons)
Avortements	Synthèse des avortons enregistrés à l'ARSIA et Rendac
Natalité et fécondité	Suivi des performances de reproduction
Introductions	Achats et kits achats réalisés
Plans de lutte et statuts	Synthèse des statuts du troupeau et des inscriptions aux plans de lutte

NB: Chaque indicateur est comparé aux données de l'année précédente, permettant un suivi précis de l'évolution de la santé du troupeau.

de morts [catégories d'âge] / Nombre de bovins moyen\* [catégorie d'âge] sur l'année considérée.

\* Nombre de bovins moyen: seuls les jours de présence sont considérés pour le bovins achetés/vendus. Exemple: un bovin acheté à 18 mois comptera pour 0,5 dans la catégorie d'âge 12-24 mois.

## Une innovation: la comparaison avec les troupeaux wallons

Désormais, la fiche SPOT ne se limite au seul suivi de l'évolution de vos indicateurs. Tous les trimestres, l'ARSIA publiera une synthèse des résultats des troupeaux wallons, présentée sous forme de jauge comparative.

#### Pourquoi est-ce utile?

- Situer vos performances par rapport à des troupeaux similaires.
- Identifier rapidement les écarts et ajuster vos pratiques si nécessaire.
- Bénéficier d'un benchmarking objectif pour une gestion sanitaire proactive.

## En pratique: comment utiliser la fiche SPOT?

1. Téléchargez votre fiche troupeau directement dans CERISE (section « votre troupeau en un coup d'œil »)
2. Comparez vos résultats aux moyennes wallonnes en scannant le QR code (ou en surfant sur <https://www.arsia.be/nos-services-a-lelevage/fiche-spot/>)
3. Analysez vos indicateurs avec votre vétérinaire.
4. Identifiez les points d'amélioration et fixez des objectifs concrets.
5. Mettez en place des mesures préventives adaptées à votre troupeau.

» La fiche SPOT devient toujours plus un véritable levier pour une gestion sanitaire optimisée et personnalisée.

Votre troupeau mérite une attention de tous les instants. La fiche SPOT est là pour vous y aider!

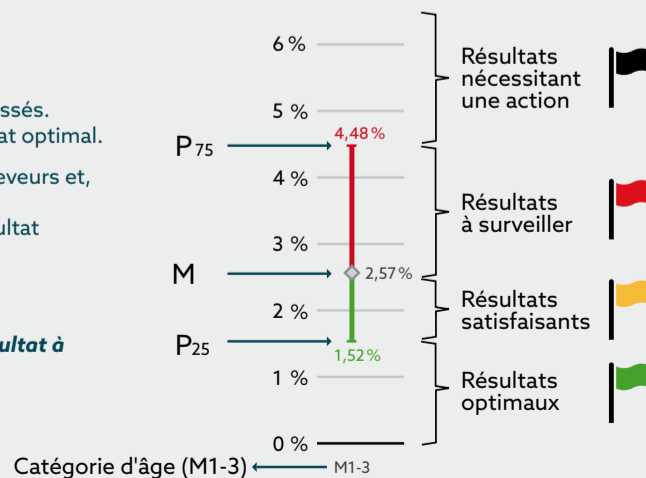


Comparez vos résultats aux moyennes wallonnes en scannant le QR code

## Comment comparer ses résultats aux autres troupeaux wallons?

Les résultats des troupeaux wallons sont synthétisés à l'aide de « jauges » verticales simplifiées. Chaque jauge renseigne 3 seuils:

- **P25 (Percentile 25)**: valeur en dessous de laquelle on retrouve 25 % des éleveurs les mieux classés. Dans l'exemple donné, on peut donc considérer qu'un résultat entre 0 % et 1,52 % est un résultat optimal.
- **M (Médiane ou percentile 50)**: valeur centrale en-dessous de laquelle on retrouve 50 % des éleveurs et, par conséquent, 50 % des autres éleveurs sont au-dessus de ce seuil. Dans l'exemple donné, on peut donc considérer qu'un résultat entre 1,52 % et 2,57 % est un résultat satisfaisant.
- **P75 (Percentile 75)**: valeur en dessous de laquelle se situent 75 % des éleveurs. Au-delà de ce seuil, les résultats font partie des 25 % les moins bons. Dans l'exemple donné, on peut donc considérer qu'un résultat entre 2,57 % et 4,48 % est un **résultat à surveiller**. Au-dessus de 4,48%, une **action est probablement nécessaire**.





# SECTEUR OCC

## Bilan de saison & actualités

**Au moment d'écrire ces quelques lignes, la douceur printanière a motivé l'ouverture des portes des bergeries et chèvres. Le tempo de la mise à l'herbe rythme la vie de nos campagnes. Temps de relâche pour les activités de suivi en ferme propice au bilan des mois écoulés mais aussi moment de rappel des quelques risques sanitaires se profilant à l'horizon.**

### Saison 2025-2026, en quelques lignes

C'est le retour à la normale après les affres liées à l'épidémie de fièvre catarrhale ovine. Vaccination obligatoire étant, les barrières immunitaires sont là. C'est un retour général et généralisé : les agnelages de la saison 2025-2026 se sont bien déroulés. Ouf! La fertilité et la prolificité retrouvent des couleurs, les mines sont rassurées.

Concernant les activités de votre association spécifiquement dédiées au secteur Ovins-Caprins, la saison écoulée est marquée par leur recul: diminution du nombre d'élevages inscrits au suivi parasitaire, du nombre d'analyses réalisées dans le cadre du «Kit Introduction», du nombre de chevreries inscrits au plan régional CAEV, ... A contrario les collaborations se sont multipliées, et ce sur de nombreux volets: la formation avec l'Union Professionnelle Vétérinaire (UPV), la FUGEA et les Groupements de Défense Sanitaire (GDS) français mais aussi sur le plan de la recherche scientifique avec de nouveaux partenaires européens.

### Actualités

#### Parasitisme gastro-intestinal

Mise à l'herbe rime avec risque d'infestation parasitaire, nul ne l'ignore. La vigilance est de mise d'autant que ces derniers jours ont été marqués par de vigoureux rebonds des températures associés à une humidité bien présente au niveau du couvert végétal. Des conditions idéales pour les parasites qui auront vite fait de coloniser le système digestif

des moutons et chèvres.

L'occasion de rappeler qu'une stratégie de gestion efficace repose, entre autres, sur une évaluation répétée du degré d'infestation des animaux. Premiers prélèvements de matières fécales conseillés 3 semaines après la mise à l'herbe environ.

Pour les éleveurs abonnés au suivi parasitaire, et leur vétérinaire traitant, le système d'alerte par SMS vous informe du risque d'infestation larvaire et vous conseille le timing idéal de prélèvement sur base des paramètres météorologiques de votre commune (photo).

Prochainement, ce système d'alerte intégrera vos paramètres de conduite (dernière vermifugation, temps de rotation de parcelles, ...) dans le but d'affiner le niveau de risque et vous conseiller au mieux tout au long de la saison d'herbage.

#### Culicoïdes et FCO

Ni l'un ni l'autre n'a quitté le territoire belge, qu'on se le dise. Si la vaccination contre la FCO3 et la FCO8 est totalement libre cette année, rappelons tout de même l'intérêt de procéder à la vaccination des animaux contre ces sérotypes afin de maintenir élevé le niveau de protection immunitaire. Cela signifie donc: primovaccination des jeunes individus et vaccination de rappel des animaux adultes vaccinés en 2025.



### Entérotoxémie

Classiquement observée lorsque les transitions alimentaires sont un peu « brusques », l'entérotoxémie fait souvent parler d'elle lors de la mise à l'herbe. Un article a récemment été publié au sujet de cette pathologie dans «Le Sillon belge». Une occasion de (ré)ouvrir le journal et de remettre à jour ses connaissances sur cette pathologie bactérienne.

### Projets de recherche

Actuellement au nombre de deux, les projets de recherche internationaux s'articulent autour de la résistance des populations de douve du foie au triclabendazole et de la caractérisation du microbiote environnemental des ovins et caprins. Merci à tous les éleveuses et éleveurs qui ont accepté de participer à ces études ! Votre collaboration est précieuse. Les résultats feront bien entendu l'objet d'une publication.

### Collaborations transfrontalières

Nos activités font parler d'elles au-delà de nos frontières. L'abonnement au suivi parasitaire wallon se déclinera bientôt sur le territoire de la Picardie, et peut-être également celui des Ardennes françaises. La collaboration avec les GDS s'amplifie et nous nous en réjouissons.



# DU NEUF SUR CERISE

## Les données d'abattage désormais disponibles pour tous les éleveurs de bovins wallons

**Bonne nouvelle pour les éleveurs: l'ensemble des données d'abattage de bovins contrôlées par la Cellule Wallonne de Contrôle du Classement des Carcasses (CW3C) est disponible sur le portail CERISE de l'ARSIA. Une avancée importante pour l'accessibilité des données à tous.**

### Un organisme de contrôle au cœur de la filière

Créée en 2007 et agréée par le Service Public de Wallonie compétent en la matière, la CW3C est l'organisme officiel chargé :

- du contrôle du classement des carcasses bovines et porcines,
- de la surveillance de l'auto-contrôle concernant le classement dans les abattoirs bovins et porcins,
- et de la transmission de ces résultats aux éleveurs.

La CW3C dispose de la base de données officielle reprenant l'ensemble des données des abattages réalisés dans les abattoirs wallons soumis au contrôle, ainsi que ceux d'animaux issus de détenteurs wallons mais abattus en Flandre ou à Bruxelles.

La CW3C est par ailleurs accréditée par BELAC (n°593-INSP) selon la norme ISO 17020:2012, garantissant ainsi son impartialité et son indépendance.

### Un accès simplifié pour tous les éleveurs de bovins

Le protocole initial d'échange de données de classement entre la CW3C et l'ARSIA prévoyait que l'éleveur donne préalablement son autorisation,

enregistrée par l'ARSIA via une fenêtre de partage, afin que ces données puissent lui être communiquées. Pour faciliter l'accès aux données d'abattage pour tous les éleveurs utilisant CERISE, l'ARSIA et la CW3C ont revu ce protocole d'accord. Ainsi, dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), ces dernières seront dorénavant accessibles directement à tous les détenteurs qui ont une connexion CERISE, sans autorisation préalable.

Les informations sont mises à jour quotidiennement, garantissant une consultation rapide et fiable. Cet accès aux données via CERISE permettra de faciliter leur consultation par les éleveurs et contribuera à une meilleure transparence dans la filière bovine.

### Quelles données sont-elles disponibles?

Les éleveurs peuvent désormais consulter :

- la date d'abattage
- le numéro Sanitel
- la catégorie
- la conformation
- l'état d'engraissement
- la forme de présentation
- le poids chaud

- le poids vif ou le code d'exemption de pesée
- le poids corrigé
- le rendement de carcasse (%)
- l'abattoir concerné

... Soit un ensemble complet d'informations essentielles **pour suivre la performance des animaux et mieux piloter son élevage.**

### Le classement des carcasses: un langage commun

La qualité commerciale d'une carcasse bovine est évaluée selon la grille communautaire définie par la réglementation européenne. Cette grille, utilisée dans toute l'Union européenne, repose sur trois critères :

- la catégorie (sexe et âge),
- la conformation,
- l'état d'engraissement.

La conformation et l'état d'engraissement sont déterminés visuellement par un **classificateur agréé**, selon une échelle officielle.

Ce système harmonisé permet aux acteurs de la filière de parler un même langage et de faciliter les échanges commerciaux. Pour les producteurs, ces données constituent également un outil précieux dans le cadre de la gestion zootechnique de leur cheptel.